

Conseil d'administration du jeudi 13 février

Lycée Blaise Pascal de Charbonnières-les-bains

Motion

Les enseignants du lycée Blaise Pascal constatent que la DHG proposée pour l'année scolaire 2020-2021 impose une baisse des moyens supérieure à la baisse de nos effectifs. En effet si l'on compare cette DHG à celle de janvier 2018 (dernière DHG avant la réforme), la baisse du nombre d'élèves prévus est de 10,5% pour une baisse de moyens de 14%. La comparaison avec notre DHG effective depuis septembre 2019 est encore plus édifiante : une perte de 6,6% de DHG pour une baisse de 1,8% seulement du nombre d'élèves.

Cette baisse se traduit par le fait que dans sept matières des professeurs auront leur poste supprimé ou seront obligés d'assurer des heures d'enseignement dans un voire deux autres établissements. Elle se traduit aussi par une dégradation des conditions d'enseignement avec une baisse drastique des heures à effectifs réduits (1/3 par rapport à 2018). Par exemple, un élève de terminale qui ne suit aucune spécialité de sciences expérimentales ne bénéficiera d'aucune heure à effectif réduit sauf en langues.

Ces moyens ne nous permettent pas de répondre aux exigences d'une réforme qui a pour objectif de " fluidifier les parcours du baccalauréat à l'enseignement supérieur". Cette réforme s'exprime dans tous les programmes par une injonction à davantage de différenciation pédagogique et à une participation "régulière, structurée et pertinente de l'élève », injonctions difficiles à satisfaire lorsque tous les cours se font en classe entière. Ainsi à part en sciences expérimentales tous les professeurs de spécialité prépareront leurs élèves au grand oral sans aucune heure à effectif réduit ou heure de coenseignement. Le bac 2021 prévoit (par exemple) également d'assurer aux élèves de seconde un nouvel enseignement de sciences numériques (SNT) pour apprendre à utiliser les technologies du numérique de manière réfléchie et les préparer aux mutations observées dans de nombreux secteurs, cet enseignement nécessite bien évidemment des groupes à effectifs réduits afin que tous les élèves aient accès à un ordinateur. Les ambitions affichées par la réforme imposent également d'offrir davantage d'options notamment les options mathématiques expertes et mathématiques complémentaires et d'accompagner davantage l'élève dans son parcours d'orientation, or ni les options, ni l'accompagnement à l'orientation ne sont financés dans la DHG.

Les enjeux de la réforme nécessitent un engagement des professeurs mais aussi des moyens pour nos élèves.

En conséquence nous sollicitons que notre DHG soit abondée de 67,5 heures afin que les moyens par élève soient les mêmes qu'avant la réforme.